The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

Douglas Library
Queen's University

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▽ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Douglas Library
Queen's University

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▽ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

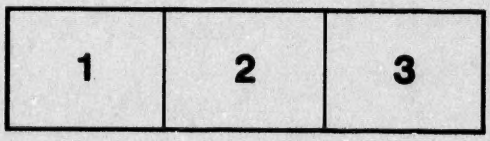

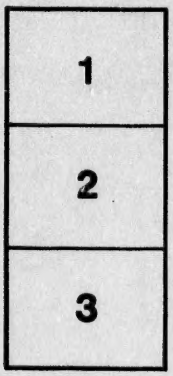

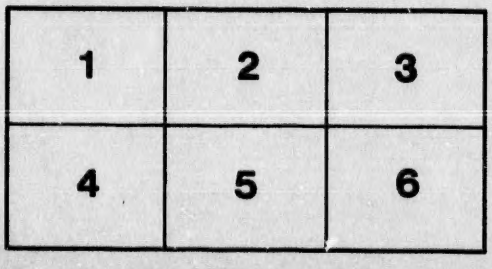

PF501
1869
M81

F6224

CIRCULAIRE AU CLERGÉ.

ROME, LE 2 MAI, 1869.

CHER MONSIEUR,

Vous recevrez, avec la présente, si déjà vous ne l'avez reçu, le Mandement du 11 Avril dernier, publiant le Jubilé qui va préparer plus prochainement l'Univers Catholique aux grâces du futur Concile œcuménique. C'est assurément un grand travail offert à votre zèle ; mais il en sera récompensé par une abondante moisson. Un autre puissant motif vous animera à bien faire ce pénible travail, c'est la pensée que ce Concile va rencontrer d'énormes difficultés et aura beaucoup à faire, pour le bien de l'Eglise. Il est donc juste que l'Eglise toute entière lui vienne en aide par la prière, le jeûne et l'aumône.

Je suis heureux d'avoir cette occasion d'écrire à tous et a chacun de vous en particulier, quoique mes lettres vous aient été je pense, communiquées, par la voie de la presse. Car après trois mois d'absence, je sens le besoin de respirer un peu dans l'épanchement d'une correspondance intime. C'est surtout en effet lorsque l'on ne se trouve pas sous le toit qui abrite toute sa famille, que l'on sent plus vivement la vérité de cet oracle : *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum !* Nous allons donc nous expliquer cordialement en frères qui n'ont qu'un cœur et qu'une âme, pour aviser aux meilleurs moyens d'assurer, autant que possible, le succès du nouveau Jubilé.

On peut en effet compter sur un succès complet, à en juger par les admirables dispositions qui se sont manifestées, en tous lieux, au cinquantième anniversaire de prêtrise de N. S. P. le Pape. Aussi peut-on regarder ce jour solennel comme l'heureuse clef qui a ouvert les trésors du Jubilé, et comme la trompette bruyante qui a

PF5012
1869
M812

1266020

retenti dans toutes les parties de l'univers, pour inviter toutes les nations à entrer dans une sainte jubilation. *Jubilate Deo, omnis terra.* Cet anniversaire à jamais mémorable doit donc être désormais rangé parmi les jours célèbres qui font époque dans le monde chrétien, et dont le souvenir devra se perpetuer de génération en génération jusqu'à la fin des siècles. Ce n'est donc pas sans quelque dessein particulier de la divine Providence que les Lettres Apostoliques, qui annoncent ce Jubilé, portent la date de ce jour devenu monumental ; et j'ai cru entrer dans ces vues providentielles, en datant, de ce jour-là même, le Mandement qui les publie, parceque je me suis trouvé sur les lieux pour les recevoir.

Sous l'impression que ce cinquantième *Anniversaire* préludait au Jubilé, j'ai dû, pour en perpétuer la mémoire, en signaler les principales circonstances, qui ont été, comme vous le savez, la Messe dite avec pompe, le *Te Deum* chanté avec enthousiasme, le concours immense qui y assistait et les splendides ovations dont les journaux ont rendu compte. Mais en signalant ces circonstances, je me suis laissé aller à un désir bien naturel, celui de vous voir tous, ainsi que notre bon peuple, partager nos délicieuses jouissances. Je n'ai été en cela que l'écho bien faible des mille et mille vœux qui transportaient vos cœurs à Rome, pendant que vous déployiez un si grand zèle, pour imiter le mieux possible ce qui se faisait ici, à la gloire du Chef Suprême de l'Eglise.

Ce qui nous a ici singulièrement frappé a été la nature des présents offerts au St. Père, par les bonnes gens de la campagne et l'accueil gracieux avec lequel ils ont été acceptés, comme des tributs de vénération, d'amour et de fidélité. Car c'étaient tout bonnement des veaux gras, de beaux moutons, de gros et petits poissons, des patates et autres légumes, des oranges et autres fruits, des chapeaux et autres objets de toilette, des meubles et toutes sortes d'objets d'art et métier, devant servir aux nombreux pauvres et orphelins dont le Père commun prend un soin si charitable. En notant dans le Mandement du Jubilé cette circonstance, sans entrer dans tant de particularités, je vous ai fourni un exemple remarquable dont vous ne manquerez pas de profiter, quand vous ferez quelque appel en faveur du St. Père, en engageant vos heureux cultivateurs, vos bons ouvriers, vos honnêtes marchands à lui faire les mêmes offrandes que leurs frères des Etats Pon-

tificaux. Car ces divers objets réunis et vendus à l'enchère formeraient des sommes fécondes et intarrissables qui alimenteraient parmi nous le denier de St. Pierre, ou encourageraient les collectes pour nos zouaves, etc., etc.

Me trouvant à Rome, à ce glorieux Anniversaire où le St. Père recevait tant de félicitations qui lui venaient de toutes les parties du monde, j'ai dû faire tout en mon pouvoir pour représenter le mieux possible notre cher Canada, avec les dignes Prêtres Canadiens qui se trouvent ici, et en faisant intervenir nos bons zouaves dans cette représentation nationale. Nous avons pu, comme vous n'aurez pas manqué de l'observer dans une lettre où je rendais compte d'une Audience qui nous fut accordée le 10 Avril, et dans le Mandement du Jubilé, témoigner au St. Père, en toute vérité, que le Canada lui offrait, pour l'aider à défendre la grande et noble cause qu'il soutient depuis tant d'années et avec une vigueur toute Apostolique, le sang de ses enfants, la parole de ses orateurs et l'or de ses habitants, comme l'attestaient les dons qui étaient déposés à ses Pieds, savoir, l'histoire de nos Zouaves Canadiens, par un membre du Comité, un beau discours prononcé avec beaucoup d'autres en faveur de ses droits sacrés sur le temporel du St. Siége et la somme de 51,592 francs. L'accueil gracieux fait à ce triple tribut sera une ample et large récompense pour notre Comité Canadien et pour les Volontaires qu'il a dirigés dans l'armee Pontificale, comme aussi pour tous les Orateurs qui élevèrent dans le temps si chaleureusement la voix contre l'invasion des Etats Pontificaux, et enfin pour tous les bons Catholiques qui se sont mis si généreusement à contribution, pour former cette somme, assurément respectable, pour le temps de misère dans lequel elle a été prélevée. Des médailles précieuses, distribuées de la main bénie du St. Père, ont été le sceau de son approbation solennelle, et le baiser de son Pied a couronné cette audience sous tous rapports émouvante.

Le St. Père daigna donc, dans cette occasion, comme je l'ai dit ailleurs, donner une nouvelle marque de l'affection qu'il porte à nos zouaves. Car pour adoucir leur sort, il laissa à la disposition de M. E. Moreau, leur aumônier, la plus grande partie de la somme qui lui était offerte, savoir, 29,485 francs, qui avait été collectée spécialement pour le soutien de l'armée Pontificale. Cette somme est maintenant employée à faire une partie des

frais d'un repas qu'ils prennent en famille, à leur Cercle, tous les jours de la semaine ; ce qui leur fait grand plaisir et les attache plus que jamais à ce Cercle qui est pour eux comme la maison paternelle et un petit Canada. Cette largesse du St. Père ne pourra que réjouir les parents et amis de nos zouaves, et encouragera, je pense, tous nos compatriotes à contribuer plus généreusement que jamais au denier de St. Pierre et aux diverses collectes qui pourront être faites pour N. S. P. le Pape, dont les charges deviennent de plus en plus accablantes.

Lorsque, il y a trois mois, nous arrivâmes à Rome, l'on commença à faire instance pour obtenir de nouveaux volontaires Canadiens et l'on y compte encore. Mais nous avons cru prudent de prendre du temps pour bien murir ce projet, d'autant plus que les principaux officiers de l'armée Pontificale sont partagés d'opinion là-dessus, les uns les voulant dans un corps et les autres dans un autre. Toute la question se réduit à ceci : tous les Canadiens seront ils zouaves, ou feront-ils partie de la légion de l'artillerie, etc.? Car pour en faire un corps distinct, il n'y faut pas penser ; parce que ce projet entrera difficilement dans la politique Romaine ; et de fait, il y aurait, je pense, de graves inconvénients à cela.

Pour préparer de loin les esprits à une nouvelle expédition, si elle doit et peut avoir lieu, je me suis déterminé à adresser à M. l'Administrateur, pour être publiées, quelques lettres sur nos zouaves Canadiens. Tout en donnant à leurs parents et compatriotes de bonnes nouvelles sur leur compte, je me suis surtout proposé de faire comprendre, dans le pays, quelles doivent être les qualités de ceux qui viendront les rejoindre à Rome. Or ceux-là seuls devraient être choisis qui, par leur bonne conduite soutenue, feront espérer qu'ils pourront se conserver, au milieu des dangers que des jeunes gens courent toujours à l'armée, et conserver en même temps l'honneur de leur pays. C'est ce que sentent vivement nos zouaves, qui sont maintenant à Rome, et ce qu'ils ont chaudement exprimé, en disant qu'il ne faudrait pas en faire venir trop à la fois, de crainte que le nomCanadien ne fût déshonoré par ceux qui n'auraient pas été bien choisis. On peut se fier à ce jugement de nos soldats Canadiens, comme à celui des écoliers de nos colléges ; car on sait comme ils se connaissent parfaitement entr'eux.

Ceux qui seraient portés à la boisson, à l'immoralité et autres défauts dégradants, ne doivent pas être envoyés ; car ils seraient exposés au danger évident de se perdre et de compromettre l'honneur national. Il faut, pour être admis au nombre des volontaires, avoir des sentiments assez élevés, pour savoir se faire respecter par une conduite digne et honorable. Car ceux qui n'auraient pas de sentiments ne peuvent que se dégrader et faire le déshonneur de leur corps. Il faut qu'ils soient vraiment dévoués et capables de supporter avec courage et même avec joie les travaux, les fatigues, les dégoûts, les ennuis de la vie de soldat. Autrement ils seraient à charge à eux-mêmes et aux autres. Il faut qu'ils aient une assez bonne éducation, pour pouvoir, s'ils se conduisent bien, parvenir à quelque grade, servir dans les bureaux et étudier Rome, et enfin acquérir des connaissances qui pourront les rendre utiles à leur pays. Outre ces qualités morales qui en feront de bons chrétiens, il faut qu'ils aient celles qui font les soldats vaillants, courageux et intelligents. Toujours est-il que ce n'est pas à l'armée que l'on corrige les incorrigibles.

J'ai cru devoir profiter de la présente, pour vous faire ces observations afin que, s'il doit y avoir, dans le pays, quelque nouvelle levée de volontaires, vous puissiez en diriger le choix. Cela est essentiel ; autrement il vaudrait mieux n'en plus envoyer davantage. Le contraire pourtant me paraîtrait dans l'ordre de la Providence. Car d'un côté, il me semble qu'un pays catholique, comme le nôtre, devra toujours avoir quelques-uns de ses enfants préposés à la garde du Père commun, et de l'autre, le *trop plein* de nos professions libérales ferait croire qu'il y aurait pour cela les éléments nécessaires. Au reste il paraît que plusieurs de ceux qui sont maintenant dans les zouaves se décideront à s'y enroler pour le reste de leur vie.

Le mois de Marie, pour nos zouaves, se fait à Ste. Brigitte, comme l'an dernier ; et tout fait espérer qu'il ne se fera pas avec moins d'entrain et de succès. Nous sommes heureux d'assister, quand nous le pouvons, à leurs pieux exercices et d'y chanter avec eux les cantiques de la patrie. Nous prions pour notre cher Canada, dans l'espoir qu'il priera aussi pour nous.

Nous ferons, Dieu aidant, la neuvaine préparatoire à la St. Jean Baptiste, afin de célébrer sa fête avec toute la

dévotion qu'exige une fête religieuse. Nous croyons que l'on en fera autant et plus encore en Canada. Moyennant cette préparation, notre fête patriotique n'en sera que plus splendide, parce qu'elle sera plus religieuse. Vous pouvez croire que ce sera à St. Jean de Latran que nous la célébrerons avec N. S. P. le Pape. Oh! comme nous prierons ce jour-là pour notre belle patrie! Il en sera de même du Jubilé que nous ferons aussi dévotement et aussi solennement que possible.

Vous en ferez autant, je pense; et vous aurez, pour vous diriger, le Jubilé de 1865 qui a fait tant de bien, et qui aussi s'est fait avec tant d'entrain. Voilà pourquoi je n'ai pas cru devoir donner, pour celui-ci, de nouvelles directions, me contentant de me conformer aux ordres du St. Père qui exige que ses Lettres Apostoliques soient publiées partout et expliquées dans de bonnes instructions, afin que les fidèles sachent bien ce qu'ils auront à faire, pour le bien faire. De même, je vous renvoie aux décisions de Rome que je vous ai transmises pendant le dernier Jubilé, pour trancher toutes les difficultés qui pourraient encore s'élever, et si elles ne suffisent pas, je consulterai de nouveau.

Le temps du Jubilé est un temps favorable pour faire partout de salutaires réformes. Nous allons donc travailler sérieusement à réformer avant tout notre propre vie, afin qu'elle soit vraiment sacerdotale sous tous les rapports. Après cette réforme il sera facile d'en venir à celle des villes et des paroisses que nous avons à diriger dans les voies du salut.

C'est un bon temps pour extirper l'ivrognerie, le luxe, les toilettes indécentes, les bals dangereux, les veillées et fréquentations malhonnêtes, l'usure et les autres injustices, les faux serments, les procès injustes, enfin tous les vices et scandales qui exposent au malheur de la damnation éternelle les âmes confiées à nos soins.

De même c'est un temps propice pour rammer la piété dans la pratique des devoirs religieux, et exciter le zèle pour le denier de St. Pierre, la Propagation de la Foi, la Ste. Enfance, l'Apostolat de la prière, si propres à étendre partout le règne de Dieu, comme il convient surtout dans un temps où l'Eglise va s'occuper des plus chers intérêts de ses enfants et du salut du monde entier. Vous ne manquerez pas de profiter des grâces de ce temps du Concile Œcuménique qui se célébrera pendant le Jubilé,

pour faire revivre la dévotion au Chapelet, au St. Scapulaire, à la Congrégation de la Ste. Vierge, et surtout au très-saint Sacrement, par la célébration des 40 Heures, la communion plus fréquente, l'adoration perpétuelle, &c., &c.

Je me propose de vous adresser le Mandement que je vous ai déjà annoncé pour l'établissement des Bibliothèques Paroissiales, n'ayant pu le faire jusqu'ici, à cause des affaires incessantes qui se succèdent sans interruption depuis que je suis à Rome.

Maintenant que la Trompette Apostolique retentit à nos oreilles, rallions nous sous le même drapeau, marchons sous le même étendard, observons la même discipline, suivons les mêmes règles, prêchons la même morale, gardons les mêmes cérémonies dans la célébration des saints offices et l'administration des Sacrements, et ne formons tous qu'un cœur et qu'une âme pour la plus grande gloire de Dieu, en union avec les SS. Cœurs de Jésus et Marie et sous la protection de tous les Anges et de tous les Saints de la Cour Céleste.

Priez et faites prier vos bonnes âmes pour nous qui sommes à Rome, et croyez que vous n'êtes pas oubliés dans aucune de nos prières.

En attendant qu'il plaise au Seigneur de nous réunir, je vous bénis tous, pasteurs et brebis, dans l'effusion de mon âme, étant de tous le très-humble et tout dévoué serviteur.

† Ig. Ev. de Montréal.

P. S.—Les membres de la Société d'une Messe sont priés d'offrir le St. Sacrifice pour M. J. Courteau, membre de cette Association, décédé le 7 du courant.

Montréal, 26 Mai 1869.

J. O. Paré, *Ptre., Secrétaire.*